



**1^{ère} Compagnie de Tir à l'Arc
de CHATEAUROUX**
Complexe Sportif de la Margotière,
rue de la Margotière
36000 CHATEAUROUX
02.54.34.12.90
02.54.26.09.36
archers.chateauroux@gmail.com
http://1e_cie_chateauroux.sportsregions.fr/



Compte rendu de réunion du 17/03/2018

Présents : Mmes BRANSON Virginie, CHASTAN Cassandra, CHASTAN Nathanaëlle, DUBREUIL Sylvie, CHOUBRAC Mickaël, DUBREUIL Stéphane, GUINCETRE Christophe, PENAULT Emmanuel, VIEL Patrick, SAVARY Johnny

Absent : BRANSON Frédéric

Excusé : BERNARD Philippe

Ouverture de séance à 19h43

Bilan du concours de Châteauroux

Positif + 285.25 €.

Circuit Régional

Le comité régional a décidé de remettre en place un circuit régional avec primes monétaires comme c'était le cas il y a quelques années. Cela se ferait dès 2019 sur trois manches avec classement. Les vainqueurs de chaque manche se verraient primés, et à l'issue du classement général le vainqueur serait de nouveau primé. Les manches auraient lieu en novembre, décembre et janvier. Nous allons essayer de postuler pour janvier 2019. L'engagement du club se fera sur 3 ans. Ce sera le 13/01/19.

Bilan du Championnat de ligue salle

Dans l'ensemble, les résultats sont positifs. 5 médailles sur 10 archers qualifiés.

- Patrick Viel Bronze
- Cassandra Bronze
- Marine Bronze
- Maximilien Bronze
- Sylvie Argent

Il est dommage que certains jeunes du club aient pu y être compte tenu de leurs résultats, mais ils n'avaient pas 3 concours.

Pour le Ligue par équipe, les résultats sont également intéressants. Une médaille de Bronze pour les filles, et pour les hommes il manquait peu de choses, ils terminent à la 7^{ème} place.

Beursault des 7/8 avril 2018

Il faut que chacun envisage de se libérer sur un créneau pour aider à la buvette, et au marquage. Manu doit vérifier la quantité des cartes. S'il y a trop de monde, il est possible d'envisager un départ le samedi matin pour les retardataires. Les inscriptions pour le Beursault ne se font que par mail (adresse figurant sur le mandat), même pour les archers du club.

FITA/Fédéral de Châteauroux des 12/13 mai 2018

Nous ferions un Fédéral et FITA le samedi, et la DID le dimanche. Le concours du dimanche serait ouvert aux archers hors DID, et nous pouvons rajouter quelques cibles pour ceux qui veulent tirer FITA le dimanche. Prévoir l'association pour les repas sur les 2 jours. A vérifier la quantité des blasons dispo, surtout en 80.

Ecrire au service des sports pour réserver le terrain, le hall d'entrée, tables, tréteaux et chaises.

Réserver les 5 Tivoli au conseil départemental ou à Châteauroux Event. Stéphane gère les récompenses.

Bilan des labels

Nous avons de nouveau le label or jusqu'en 2020.

Préparation DID - DRE/ équipes/ coaches

Il est prévu d'engager une équipe en DR homme, 1 en DRE fille, 1 en DID classique, et 1 en DID poulie. La sélection (si plus de 4 archers) comme d'habitude, seront convoqués les 4 meilleurs pour la 1^{ère} manche, et les 4 suivants seront en DID.

Les coaches seront Stéphane pour la DRE fille, Sylvie pour la DR homme, Virginie est volontaire pour la DID, et voir aussi avec Laurent.

Pour la DID jeune, le comité régional a autorisé les groupements de club pour favoriser les petits clubs. Le club du Blanc engagera une équipe avec des jeunes du Blanc, d'Issoudun, et de Châteauroux.

Trophée des mixtes

Inscrire les équipes au plus vite. Celui-ci sur une durée max de 2 heures pourrait voir lieu le vendredi 18/05, et être suivi éventuellement d'un barbecue.

Les équipes partantes sont :

Fred/Virginie
Cassandra/Valentin
Yoan/Anne
Karl/Violaine
Pascal/Blanche
Sylvie/ Maximilien
Tristan/ Marine

Questions diverses

Notre président à réussi à gratter 300 € de subvention au titre du département.

D'autre part, suite à l'organisation des Championnat de France UNSS, le magazine Tir à l'Arc envisage 3 pages sur ce sujet dans le prochain numéro. Nous devrions toucher 200 € par page, soit 600 € de gain.

Châteauroux vient d'être classé en zone rurale, nous sommes donc éligible à une subvention CNDS au titre des femmes qui pratiquent un sport en zone rurale. C'est le seul cas qui ouvre à une subvention CNDS.

Christophe : Il a fait un inventaire de ce qu'il reste en boissons pour la buvette. Cela sera utilisé pour le Beursault.

Mickael : Marine n'a pas eu son entraîneur 1, mais elle est partante pour recommencer.

Demande de Marine : mettre les dates de réunion du comité directeur sur le site ou/et sur facebook pour que les archers du club puissent faire remonter leurs questions et idées.

Stéphane : Il faudrait recommander des cibles en mousse pour en avoir 32. Nous ferons une demande de subvention en juin, Et suite sera donnée en fonction de la réponse.

Sur le championnat de France UNSS, il y avait une équipe du lycée technique composée uniquement de jeunes du club (Cassandra, Vincent, Ronan et Benjamin). Celle-ci termine 8^{ème}. Cassandra a également participé comme arbitre UNSS, et a été reçu à l'examen d'arbitre national UNSS. Charline a également participé comme jeune officiel.

Virginie : Un archer, Pierre Jean Perrot, fait de fréquents passages dans le coin et s'intéresse au jeu d'arc (il a de la famille sur Châteauroux) a demandé et payer un badge. Il lui en sera remis un prochainement.

Quelqu'un a demandé récemment à entrer à l'école du tir. Cette personne aurait eu un accord verbal d'un membre de la compagnie. Le bureau rappelle que seul le responsable de l'école de tir est apte à donner son accord. Il faudrait que les membres du club ne donnent pas de renseignements erronés, et donnent le nom du responsable de l'école de tir avant de dire oui ...

La secrétaire adjointe,
Sylvie Dubreuil